

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **104 (1978)**

Heft 24: **SIA spécial, no 5, 1978**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nombreuses règles de l'art de construire, qui sont généralement reconnues. Leur non-observation et violation peuvent avoir pour le citoyen des conséquences graves. L'article 229 précise, sous le chapitre de la mise en danger d'autrui par la violation des règles de l'art de construire : Art. 229

1. Celui qui, intentionnellement, aura enfreint les règles de l'art en dirigeant ou en exécutant une construction ou une démolition et aura par là sciemment mis en danger la vie ou l'intégrité corporelle des personnes sera puni de l'emprisonnement et de l'amende.
2. La peine sera l'emprisonnement ou l'amende si l'inobservation des règles de l'art est due à une négligence.

## Communications SVIA

### GI — Info : Visite du CERN

Une visite du CERN a eu lieu le 29 septembre 1978 dans le cadre des manifestations organisées par le Groupe des ingénieurs de la SVIA.

Le programme comportait un exposé sur la recherche en physique des particules au CERN, puis deux films sur le fonctionnement des accélérateurs et le percement du tunnel d'environ 7 km de circonférence pour la construction du supersynchrotron à protons. Suivait une visite commentée de quelques points importants du centre de recherche, en particulier une des halles d'expériences et la salle de commande principale du supersynchrotron.

Cette visite a suscité un écho favorable auprès des ingénieurs dont une vingtaine se sont déplacés à Meyrin où ils furent accueillis et accompagnés par des confrères du CERN. Ceux-ci ont donné à leurs invités un aperçu des activités développées par les ingénieurs de toutes les disciplines dans le cadre du CERN.

### Candidatures

- M. *Philippe Cornu*, architecte diplômé de l'EPFL en 1970.  
(Parrains : MM. F. Aubry et M. Vionnet.)
- M. *Gustav Emmerling*, ingénieur mécanicien, diplômé de la Technische Hochschule de Darmstadt.  
(Parrains : MM. H. Weiss et M.-D. Mueller.)
- M. *Philippe Gérard*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFL en 1978.  
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. Muller.)
- M. *Daniel Gygax*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFZ en 1978.  
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et M. Crisinel.)
- M. *Serge Piguet*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFL en 1973.  
(Parrains : MM. A. Robert-Grandpierre et Ph. Bovy.)
- M. *Juraj Snincak*, ingénieur civil, diplômé de l'Ecole polytechnique de Bratislava et de l'EPFL en 1974.  
(Parrains : MM. M. Crisinel et J.-C. Badoux.)

## Section genevoise

### Programme d'activités 1979

*L'aménagement et l'équipement du canton*

#### Conférences

Jeudi 25 janvier 1979

Le débat nucléaire - Verbois

avec la participation du professeur L. Kowarski, de E. Choisy et d'autres personnalités représentant les diverses opinions

Jeudi 22 février 1979

Le problème autoroutier à Genève

par P. Milleret, ingénieur civil SIA, vice-président de la Commission d'urbanisme

Jeudi 26 avril 1979

Aménagement du territoire et propriété foncière

Fin mai 1979 (date à préciser)

Protection et réalimentation de la nappe phréatique, géologie du bassin genevois — visite de l'usine de Vessy par G. Amberger, géologue cantonal

Sauf indications contraires, les conférences ont lieu à 20 h. 30 dans la salle F du 1<sup>er</sup> étage du CIP, Centre Interprofessionnel, 98 rue de Saint-Jean, Genève.

Le comité de la SIA, Section genevoise, se réserve le droit d'opérer des changements dans ce programme.

*Assemblée générale ordinaire*

Jeudi 29 mars 1979

SIA Section genevoise, Secrétariat permanent

98, rue de Saint-Jean, 1211 Genève 11, tél. (022) 32 80 00

---

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

---

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 22 des annonces

---

## Informations diverses

### Genève : marché mondial de l'invention

Comme chaque année depuis sept ans, au Palais des expositions, le Salon international des inventions et des techniques nouvelles va faire de Genève, pendant dix jours, la capitale mondiale de la matière grise. Du 24 novembre au 3 décembre, des centaines d'exposants de 28 pays constitués d'organismes d'Etat, de laboratoires publics, d'entreprises et de chercheurs, présenteront plus de mille inventions et technologies inédites touchant à la plupart des domaines de l'activité humaine.

L'an dernier, quelque 70 000 visiteurs, dont une large proportion d'industriels et d'hommes d'affaires, sont venus des cinq continents pour participer à ce grand marché de licences. C'est en effet au Salon de Genève que s'achètent et se vendent des produits et des techniques de demain et le volume d'affaires traitées, en progression constante, devrait dépasser 25 millions de francs suisses.

L'un des grands attraits de cette septième édition sera la présence de Control Data-Technotec et de Dr. Dvorkovitz & Associates. Reliées par des terminaux à de puissants ordinateurs aux Etats-Unis, ces deux banques de données ont en mémoire plus de 50 000 inventions, procédés de fabrication, technologies nouvelles, etc., que l'on pourra faire surgir et consulter sur un écran de visualisation.

La valeur du Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève est reconnue au plus haut niveau puisqu'y participent l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Office européen des brevets, le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, l'Agence nationale de valorisation de la recherche en France (ANVAR), l'Association internationale des négociateurs-conseils en propriété industrielle (VDPW) ainsi que la Faculté de médecine de l'Université, l'Ecole d'ingénieurs et le Groupement des jeunes dirigeants d'entreprises à Genève. Tous ces organismes disposeront de stands pour illustrer leurs activités et établir le dialogue avec les visiteurs.

### SWISSBAU 79

Bâle, 20-25 février 1978

La SWISSBAU 79, 3<sup>e</sup> Exposition de la construction à Bâle, est la manifestation la plus importante jamais organisée en Suisse pour les produits et prestations de services proposés par l'industrie du bâtiment. Cette exposition réunit quelque 600 exposants suisses et européens sur plus de 25 000 m<sup>2</sup>. On y verra de nombreuses présentations spéciales de la Société suisse des entrepreneurs, de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), de la Conférence suisse de la construction, de l'Union suisse pour la protection des civils, de l'Union technique suisse, de la Société suisse pour l'énergie solaire, du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment, de l'Union suisse en faveur du bois LIGNUM et de nombreuses associations spécialisées. Il est également réjouissant de noter

la participation d'organismes tels que l'Office fédéral de l'économie énergétique, l'Office fédéral du logement ainsi que la présence du délégué aux questions conjoncturelles, qui présentent des stands d'information.

Pour la première fois, SWISSBAU accueille la 6<sup>e</sup> Exposition des peintres et plâtriers. Ce secteur d'exposition comprend les peintures, revêtements de sols et parois, panneaux de construction, systèmes pour plafonds et isolations, instruments et outils de travail, installations de manutention, matériaux et appareils.

Le nouveau secteur des machines de chantiers présente les machines pour bétons et mortiers, groupes électrogènes, dumpers, rouleaux compresseurs, compacteurs, monte-charges, grues, engins de levage, échafaudages, coffrages ainsi que les équipements de chantier. Dans le même temps, un secteur Profil présente fenêtres, portes, éléments de façades ainsi que les systèmes de profil pour plafonds concaves, revêtements, socles et murs.

Les produits et prestations de services spécifiques de la branche sont également présentés :

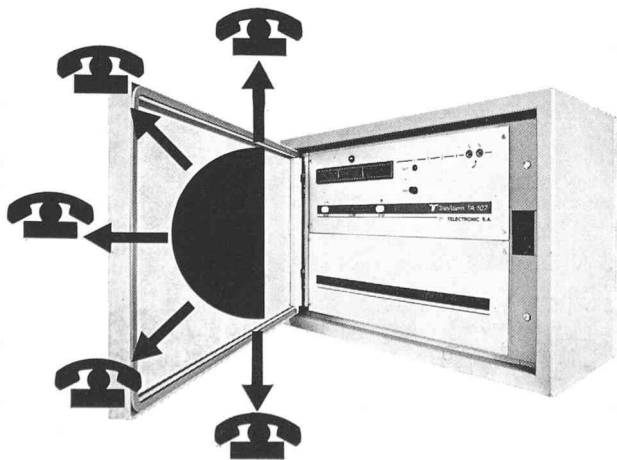
- Planification et instruments de travail.
- Génie civil.
- Constructions et gros œuvre.
- Finitions.
- Installations sanitaires, chauffage, réfrigération.
- Installations électriques et mécaniques.
- Aménagements fixes et mobiles.
- Ouvrages et éléments préfabriqués.

En collaboration avec les milieux de l'industrie suisse de la construction, la Direction de l'exposition a élaboré un programme particulièrement judicieux et riche en présentations spéciales, séances techniques et symposiums. Le problème « l'énergie et la conception du bâtiment » revêt une importance particulière : une présentation spéciale intitulée « forum de l'énergie et du bâtiment » a lieu dans la halle 22, l'Union technique suisse organise une conférence sur les « problèmes énergétiques actuels de la construction », le 3<sup>e</sup> symposium « Flachglas » traite le sujet des « fonctions sélectives de protection par le verre » et l'Association pour les matériaux plastiques de toiture et d'étanchéisation donne une conférence sur « l'isolation thermique optimale des toits en terrasse ».

Enfin les professionnels du bâtiment trouveront une présentation très complète des différents corps de métier de la branche. Ainsi l'Union suisse des entrepreneurs, en collaboration avec SIA, organise une présentation spéciale et une conférence sur le thème prometteur de « l'industrie du bâtiment à l'orée des années 80 ». Cette manifestation sera complétée par la présentation de l'Union suisse des entrepreneurs « gens du bâtiment — gens du progrès » et par une présentation spéciale de la Fédération suisse des cadres du bâtiment « l'avenir professionnel des cadres de la construction ».

Programme complet et catalogue SWISSBAU 79 : Secrétariat SWISSBAU 79, case postale, 4021 Bâle.

## Sécurité pour la survie



Une statistique récente prouve que 60 % des entreprises victimes d'un incendie ont dû fermer leurs portes dans les mois suivants. Les biens immobiliers sont toujours remplaçables, mais la destruction de la comptabilité, des documents de vente et de fabrication, des prototypes et du « software » des ordinateurs est irrémédiable.

Avec le Téléalarm TA 107, les responsables sont prévenus immédiatement et automatiquement par téléphone (jusqu'à dix destinataires). Ainsi ils peuvent sauver en priorité les éléments vitaux de l'entreprise comme cela a déjà été souvent le cas. Le Téléalarm TA 107, appareil suisse de haute sécurité, doté de la « Safe cassette » exclusive, est un complément indispensable à toute installation contre l'incendie.

Télectronic SA  
Genève

## Nouvelle édition du « Répertoire de l'exportation suisse »

Le nouveau *Répertoire de l'exportation suisse* (13<sup>e</sup> édition, 1978/80), publié par l'Office suisse d'expansion commerciale, vient de sortir de presse.

La 13<sup>e</sup> édition de cet ouvrage de référence a été totalement remaniée ; il est désormais entièrement trilingue (français, allemand, anglais) et la partie consacrée aux quelque 7000 fournisseurs de plus de 10 000 produits et services se présente sous la forme de listes très faciles à consulter.

Autres nouveautés : un répertoire des marques, un index alphabétique complet des entreprises, ainsi qu'une annexe dans laquelle les 1850 membres de l'Office suisse d'expansion commerciale donnent des informations détaillées sur leurs programmes de fabrication.

Le *Répertoire de l'exportation suisse*, qui s'adresse à tous ceux qui cherchent, à l'étranger, à acquérir des produits et des services suisses, est également un outil de travail précieux pour les représentations officielles suisses et les chambres de commerce suisses et étrangères. Il fournit aussi aux entreprises du pays des informations extrêmement utiles sur l'ensemble de l'offre suisse.

On peut obtenir le *Répertoire de l'exportation suisse* (ouvrage relié de 1400 pages) auprès de l'Office suisse d'expansion commerciale, Stampfenbachstrasse 85, 8035 Zurich ou avenue de l'Avant-Poste 4, 1001 Lausanne, au prix de Fr. 75.— (port compris).

## Montage de l'un des 17 ponts tournants **VEVEY** dans une centrale nucléaire française

(Voir photographie, page de couverture)

Electricité de France poursuit la réalisation d'un important programme de centrales nucléaires, réparties sur le territoire du grand pays voisin.

Les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey SA ont pu participer à cette œuvre importante par la fourniture de 17 ponts tournants, appelés aussi ponts polaires, étudiés et exécutés entièrement en leurs bureaux et ateliers de Vevey et de Villeneuve. A ceux-ci sont venus s'ajouter 4 autres ponts identiques, mais construits partiellement en collaboration avec une maison française.

Rappelons quelques caractéristiques de ces engins :

La portée, c'est-à-dire le diamètre de la voie de roulement, est de 35,4 m. Deux poutres principales sont boulonnées sur deux traverses, roulant sur quatre bogies.

Deux chariots-treuil, pouvant être couplés, permettent de soulever à l'aide d'un palonnier une charge maximum de 380 tonnes.

La hauteur de levage est de 44 mètres. La vitesse de levage sous pleine charge peut être réglée de façon continue entre 0 et 1 m par minute.

Ces ponts sont utilisés, en première étape pour la mise en place de l'équipement nucléaire du bâtiment réacteur, comprenant la cuve du réacteur, d'un poids de 250 tonnes, trois générateurs de vapeur pesant chacun 350 tonnes, et d'autres éléments plus légers. Par la suite, lorsque les réacteurs fonctionneront, ces ponts serviront au changement des barres de combustible.

A ce jour, 15 ponts sont déjà montés, et les 12 premiers sont en service.

La photographie montre la partie supérieure de l'un des quatre bâtiments réacteurs du site du Tricastin, dans la vallée du Rhône. Elle a pu être réalisée peu avant la fermeture de ce bâtiment par son dôme en acier.

Le pont tournant est vu complètement monté. Il a été mis en place en deux jours, pièce par pièce, à l'aide d'une grue mobile de 600 tonnes, et assemblé au fur et à mesure sur sa voie de roulement circulaire.

Une première moitié de la coupole vient d'être soulevée par la même grue, dont la flèche est visible à droite de la photographie. Une heure plus tard, la deuxième moitié fermera complètement l'enceinte. Le pont restera alors emprisonné, et le démontage de sa charpente ne sera plus possible.